

**Aires protégées et activités socioéconomiques.**  
**Gestion des Réserves de biosphère : enjeux, outils, instruments et perspectives**

Jean DEY  
Réserve de Biosphère de Pays de Fontainebleau, France

**Jean DEY** : Biologiste de formation, Jean Dey a été cadre en entreprise pendant 25 ans, puis il s'est consacré à la politique en tant que militant écologiste. D'abord conseiller municipal à Chartrettes en Seine et Marne, il a été élu Conseiller général de ce département en 2004. Il a participé au Grenelle de l'environnement, et il est à l'origine, dans le département de la Seine et Marne, de l'Agenda 21, du Plan départemental de l'eau, du Plan climat tout en contribuant à l'Atlas de la biodiversité entre autres. Il est actuellement Conseiller général de Seine et Marne, 1<sup>er</sup> vice-président chargé de l'environnement et du développement durable.

**Résumé**

Le projet de communication orale a pour objectif de proposer un exemple d'approche analytique de référence, pour concevoir et mettre en application une stratégie durable de gestion de l'eau de pluie en Afrique subsaharienne. Contrairement à l'approche dominante de gestion in-situ efficiente de l'offre, l'innovation suggérée en s'appuyant sur le domaine des sables dunaires de la région de Dakar, est une valorisation des eaux recueillies par les ouvrages d'assainissement drainant la zone. Le but est de faire des contraintes hydrologiques liées à l'urbanisation - développement du ruissellement- une opportunité de création de ressource hydrique additionnelle, par une gestion durable des écoulements par temps de pluie. En visant un renforcement des réserves hydriques des nappes, il s'agit d'une part de favoriser le maintien de la biodiversité par une atténuation de la vulnérabilité des NIAYES face à la pression climatique et sociale. D'autre part, le postulat est que le maintien de ces zones humides permet de développer l'activité agricole, et par conséquent renforcer la sécurité alimentaire. Les NIAYES sont des milieux atypiques au sahel, car elles sont constituées de dépressions dunaires occupées par une nappe phréatique affleurante ou subaffleurante et une végétation à tendance hygrophile, en déphasage avec le climat sahélien actuel qui n'est pas à l'origine de leur façonnement ; d'où la nécessité de mettre en œuvre des plans d'action de sauvegarde.

À partir d'une évaluation d'éléments pertinents en rapport avec la maîtrise durable des écoulements par temps de pluie, des solutions adaptées sont suggérées, prenant en considération la dimension 'risque'et 'ressource des eaux pluviales, et promouvant une gestion partagée des taches. Dans un contexte mondial marqué par la recherche ou le début d'application de nouveaux paradigmes de gestion durable des ressources en eau, ce papier fournit des éléments de mise en œuvre d'une politique hydraulique pertinente d'aménagement de l'espace pour : (i) la préservation de sites fonctionnels, et (ii) la protection du cadre de vie. Pour précision, les études diagnostiques ont porté sur les pratiques institutionnelles et socioéconomiques, la dynamique des ressources des ressources naturelles et la variabilité pluviométrique.

**Présentation de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais**

C'est en 1998, pour célébrer le cinquantenaire de l'UICN créé à Fontainebleau en 1948, que le président Jacques Chirac annonce la création de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, dixième Réserve de biosphère du réseau français.

La Réserve de biosphère est située dans la région Ile-de-France, région la plus peuplée d'Europe avec 11,6 millions d'habitants. Située à 60 km au sud-est de Paris, la Réserve de biosphère a vu son périmètre révisé en 2010, couvrant 126 communes et 150 544 ha sur deux départements, la Seine-et-Marne et l'Essonne. 267 655 habitants vivent sur son territoire. Elle s'articule autour du massif de Fontainebleau, qui constitue un des plus grands et des plus emblématiques « poumons » verts de la région.

La Réserve de biosphère a évolué institutionnellement en deux phases : (i) de 1998 à 2004, elle fut administrée par l'Office National des Forêts et l'Institut européen du développement durable avec la création en 1999 d'un premier conseil scientifique; (ii) depuis 2005 à 2008, l'association de la Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais (loi 1901) prend en charge la gestion de la Réserve de biosphère. L'association réunit au sein de son conseil d'administration les principaux acteurs du territoire avec des invités permanents comme la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France (DRIEE) et le MAB France.

Depuis 1995 et la mise en place de la stratégie de Séville pour les Réserves de biosphère, un cadre statutaire et un examen périodique décennal a été mis en place. Lors de cet examen, les efforts réalisés pendant la décennie précédente et les nouveaux projets pour les dix années suivantes sont examinés par l'instance internationale de l'UNESCO qui décide ou non de reconduire la désignation de Réserve de biosphère.

L'examen périodique de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais s'est déroulé en 2010.

### **L'examen périodique : un outil d'évaluation pour la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais**

En 2010, la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais a vu sa désignation renouvelée par l'UNESCO. Ce renouvellement est intervenu au mois de juin 2010.

L'élaboration du dossier de demande de renouvellement a particulièrement mobilisé les différentes parties prenantes dans la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais. Cet important travail a permis de réaliser une synthèse des activités et des travaux menés depuis la création de la Réserve de biosphère en 1998, ainsi qu'un inventaire des caractéristiques du territoire.

L'analyse des premières actions de recherche lancées par la Réserve de biosphère sur le territoire a pu être menée. La réserve de biosphère a pu engager des travaux de long terme qui ont vocation à mettre la science au service du développement durable.

Il apparaît que les différents projets qui ont pris forme sur le territoire (biométhanisation du fumier équin, approche sociale des continuités écologiques, approche comparative de la gestion des services environnementaux en zone péri-urbaine) auxquels il faut laisser le temps nécessaire, sont à la mesure des missions de la Réserve de biosphère.

En outre, la recherche de cohérence biogéographique a permis de réexaminer le périmètre de la Réserve de biosphère et de proposer à l'UNESCO de l'élargir à son périmètre actuel.

Ce dossier d'examen périodique a également été l'occasion de recenser les actions ponctuelles ou continues des acteurs de la Réserve de biosphère et de leurs interactions avec cette même entité.

### **ARDI : un autre outil d'évaluation et de perspective**

La méthode ARDI (Acteurs-Ressources-Dynamiques-interactions) a été mise au point par l'unité d'Écodéveloppement d'Avignon. Cette méthode a été utilisée sur le territoire de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais en 2007.

Il s'agit d'une démarche d'accompagnement des acteurs du territoire qui vise à définir leur projet commun tout en dépassant les clivages, parfois conflictuels, dans la gestion des ressources naturelles d'un territoire.

Le principe de base est que le fonctionnement d'un territoire est lié en grande partie au mode de gestion, par chaque acteur, des ressources naturelles de ce territoire. La vision partagée du territoire et d'un projet commun suppose de transcender les postures de chacun et d'impliquer chaque acteur. La sensibilisation de chaque acteur aux interactions en jeu est incontournable.

### **Diagnostic de territoire : encore un outil d'évaluation**

Dans le cadre de la procédure d'examen périodique prévu par la Stratégie de Séville pour les Réserves de biosphère, la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais a souhaité mettre en place dès 2006, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et le bureau d'études Airele, un diagnostic de territoire.

Territoire d'expérimentation et de démonstration du développement durable, la Réserve de biosphère doit assurer trois fonctions majeures qui se complètent et se renforcent mutuellement :

- Une fonction de conservation de la biodiversité, des écosystèmes et des paysages;
- Une fonction de développement social et économique de la population;
- Une fonction d'appui logistique à la recherche, à l'éducation et à la formation.

Pour atteindre ces objectifs, la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais a choisi comme outil le diagnostic de territoire, afin que les éléments caractéristiques de ce dernier soient identifiés, au-delà des idées préconçues, et pour qu'émerge un projet cohérent, réaliste et adapté aux missions qui sont les siennes.

Le principe de la mission repose sur une analyse croisée des enjeux environnementaux en tenant compte des enjeux technico-économiques (usages du territoire), la mise en place d'outils de gestion (groupes de travail, inventaires, création de base de données sous S.I.G.), la proposition d'outils de suivi et d'indicateurs durables et évolutifs et une concertation adaptée avec les acteurs du territoire (Élus, services de l'État).

Six thématiques sont abordées : (i) Contexte géographique; (ii) thématique économique et sociale; (iii) Activités humaines et cadre de vie; (iv) Tourisme, patrimoine historique, architectural et paysager; (v) Ressources en eau; (vi) Patrimoine naturel.

Pour chacun des thèmes, un recensement des connaissances préexistantes est mené, puis une consultation des principaux acteurs du secteur est organisée afin de récolter les données les plus pertinentes.

Initié en janvier 2007, le diagnostic de territoire porte d'abord sur le territoire initial de la Réserve de biosphère qui couvre alors 88 communes. L'étude a vocation à reposer sur un diagnostic partagé du territoire et elle consiste d'abord en une démarche de concertation avec les acteurs du territoire, menée à travers des entretiens individuels suivis d'ateliers participatifs. Une synthèse est élaborée en fin de volume, pour faciliter la prise de connaissance de son contenu par les partenaires et écoles du territoire.

Depuis, une mise à jour régulière est réalisée afin que l'évolution du territoire de la Réserve de biosphère soit régulièrement portée à la connaissance des acteurs.

### **De nouveau l'examen périodique : cette fois-ci un outil de perspective pour la RB**

Pendant les premières années de son existence, la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, à l'instar de toute autre Réserve de biosphère, s'est consacrée essentiellement à des problématiques liées à son positionnement au sein du territoire, parmi tous les acteurs qui le façonnent et qui y vivent. Créée en 2005, l'Association de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais se devait d'acquiescer un mode de fonctionnement autonome et viable, au service du développement durable, dans le cadre plus large du programme MAB de l'UNESCO. Il fallait également pérenniser cette « désignation » afin qu'elle soit renouvelée, en 2010, pour 10 nouvelles années.

L'étape de l'examen périodique de la désignation de Réserve de biosphère fut également l'opportunité, pour l'ensemble de ses parties prenantes, de se sentir stimulé et de s'interroger sur les défis que la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais se doit d'entreprendre pour la décennie à venir, compte tenu des spécificités du territoire qu'elle occupe.

Une stratégie territoriale spécifique pour les 10 prochaines années a donc été envisagée et mise en place. Les principaux partenaires de la Réserve de biosphère, membres de son conseil d'administration, ont été mis à contribution pour que, conformément à sa vocation d'instance participative, la Réserve de biosphère accède à un niveau de patrimonialisation plus important. Il apparaît en effet que seule la prise en charge par chacun des acteurs du territoire permet à la Réserve de biosphère d'accomplir pleinement sa mission.

Avec l'UNESCO, la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais invente et encourage les relations entre les activités humaines et la nature en révélant la nécessité d'agir ensemble différemment. C'est un lieu de concertation local avec une ouverture à l'international, un nœud de réseau.